

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) Reverse Convertible avec barrière de 10 mois et 3 semaines lié à un panier d'actions ordinaires
Identificateurs du produit	ISIN: XS2983304820 WKN: GV36BS Valoren: 142804170
Initiateur du produit	Goldman Sachs Bank Europe SE (l'« Émetteur »), faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande (BaFin) est chargée du contrôle de Goldman Sachs Bank Europe SE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date du document	30 avril 2025 à 3:05:10, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit génère des intérêts.
Durée	Le produit a une échéance fixe et sera échu le 23 mars 2026.
Objectifs	Le produit génère un taux d'intérêt fixe. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actifs sous-jacents. Toutefois vous prenez le risque de perdre une partie ou l'intégralité de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit a une durée de vie prédéterminée et sera échu le 23 mars 2026. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 CHF. Le prix d'émission est fixé à 100,00% de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 21 mars 2025. Intérêts: À chaque date de paiement des intérêts, vous recevrez 14,25 CHF d'intérêts pour chaque titre de créance que vous détiendrez. Les dates de payment des intérêts sont l'ensemble des jours ouvrés glissant tous les trois mois à partir du 21 juin 2025 (inclus) jusqu'au 21 mars 2026 (inclus). Remboursement à l'échéance: Le 23 mars 2026, pour chaque titre de créance que vous détiendrez: - Si (i) le cours de négociation d'aucun des actifs sous-jacents n'est inférieur ou égal à son niveau de barrière, et ce à tout moment entre le 17 mars 2025 (inclus) et le 16 mars 2026 (inclus) ou (ii) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le moins performant (comparé à son cours de référence initial) le 16 mars 2026 est au moins égal à son prix d'exercice, vous recevrez 1 000,00 CHF; ou <u>Sinon</u>, vous recevrez un certain nombre d'actions de l'actif sous-jacent le moins performant (comparé à son cours de référence initial). Le nombre d'actions sera égal à/au (i) 1 000,00 CHF divisé par (ii) le prix d'exercice de cet actif sous-jacent. Toute fraction résultant de ce calcul sera payée en numéraire. Dans ce cas, vous recevrez des actions de l'actif sous-jacent ayant une valeur inférieure à 1 000,00 CHF. La valeur de ces actions reflétera la performance négative de cet actif sous-jacent.

Les prix d'exercice, les niveaux de barrière et les cours de référence initiaux sont présentés ci-dessous.

Actif sous-jacent	Cours de référence initial	Prix d'exercice	Niveau de barrière	ISIN	Source de référence
Alcon Inc	78,24 CHF	78,24 CHF*	42,2496 CHF**	CH0432492467	SIX Swiss Exchange AG
Novartis AG	96,35 CHF	96,35 CHF*	52,029 CHF**	CH0012005267	SIX Swiss Exchange AG
Roche Holding AG	305,8 CHF	305,8 CHF*	165,132 CHF**	CH0012032048	SIX Swiss Exchange AG
Swisscom AG	529,5 CHF	529,5 CHF*	285,93 CHF**	CH0008742519	SIX Swiss Exchange AG
Sandoz Group AG	37,06 CHF	37,06 CHF*	20,0124 CHF**	CH1243598427	SIX Swiss Exchange AG

* Correspondant à 100,00% du cours de référence initial de l'actif sous-jacent pertinent.

** Correspondant à 54,00% du cours de référence initial de l'actif sous-jacent pertinent.

Le cours de référence initial d'un actif sous-jacent est le cours de clôture de tel actif sous-jacent du 14 mars 2025.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement les actifs sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

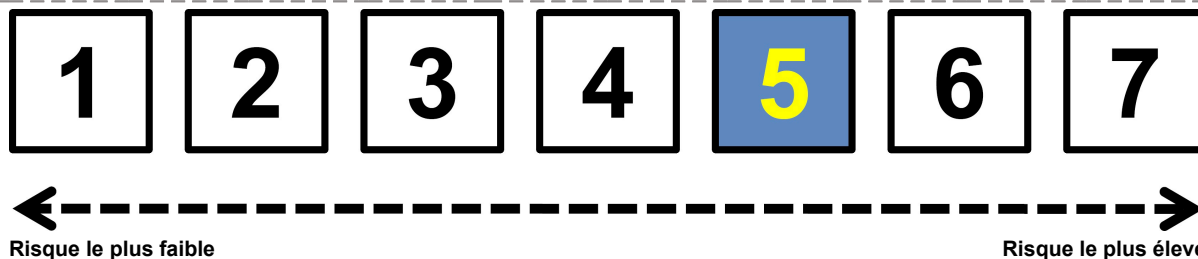
Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

1. ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;
2. recherchent un revenu, s'attendent à ce que les actifs sous-jacents évoluent de manière à générer un rendement favorable et ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous;
3. acceptent le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement;
4. sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
5. suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 23 mars 2026. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Dans le cas de la livraison d'un actif sous-jacent, des pertes peuvent survenir après le 16 mars 2026, jusqu'à ce que l'actif sous-jacent soit transféré sur votre compte de titres.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé ou de tout intérêt que vous pouvez recevoir dans le cadre de l'investissement.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		10 mois et 3 semaines
Exemple d'investissement:		10 000,00 CHF
Scénarios		Si vous sortez après 10 mois et 3 semaines (Période de détention recommandée)
Minimum	570 CHF. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 663 CHF
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-43,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 570 CHF
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	5,7%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 570 CHF
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	5,7%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 570 CHF
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	5,7%

Scénarios de performance

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée des actifs sous-jacents pendant une période jusqu'à 5 années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs Bank Europe SE n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au titre du produit, par exemple en cas d'insolvabilité (illiquidité / surendettement) ou de décision administrative de mesure de résolution. En cas de crise de l'émetteur, une telle ordonnance peut également être émise par une autorité de résolution dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité. L'autorité de résolution dispose ainsi de pouvoirs d'intervention étendus. Elle peut notamment réduire à zéro les droits des investisseurs, résilier le produit ou le convertir en actions de l'émetteur et suspendre les droits des investisseurs. Une perte totale du capital investi est possible. Le produit est un titre de créance, et comme tel n'est couvert par aucun programme de protection des dépôts.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement de 0%).
- que 10 000,00 CHF sont investis

<i>Si vous sortez après 10 mois et 3 semaines</i>	
Coûts totaux	112 CHF
Incidence des coûts*	1,1%

*Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 10 mois et 3 semaines
Coûts d'entrée	1,1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	112 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 10 mois et 3 semaines

La période de détention recommandée pour le produit est de 10 mois et 3 semaines car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs Bank Europe SE, Marieturm, Taunusanlage, 9-10 60329 Frankfurt am Main, Deutschland / Germany ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.